

**VOTRE RELEVÉ DE REVENUS DE VALEURS
MOBILIERES AU 29/04/2016**

30588 BB 03989 1/1 008719 0000 100 0123456

**MONSIEUR THIBAUT THOMAS
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN**

Compte : 4R55812201010

MONTPELLIER

Nous avons le plaisir de vous communiquer votre relevé de revenus de valeurs mobilières au 29/04/2016.

MONTANT NET TOTAL : 1 326,89 EUR

HISTORIQUE DES OPERATIONS POUR LA PERIODE DU 01/04/2016 AU 29/04/2016

Date	Code valeur	Désignation	Montant net en Eur (*)	Quantité	Prélèvements en Eur	Crédit d'impôt en Eur
13/04/2016	CH0038863350	NESTLE NOM. Echéance : 13/04/2016 Prix unitaire : 1,4625 CHF	1 326,89	1 800	1 033,83	425,94

* : Montants nets payés en euro ou contre-valeur euro des montants nets payés en devise.

VOTRE RELEVÉ DE REVENUS DE VALEURS MOBILIÈRES AU 29/04/2016 (suite)

MONSIEUR THIBAUT THOMAS

Compte : 4R55812201010

REPARTITION FISCALE DES REVENUS CUMULES DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2016

Fiscalité des revenus	Montant en Eur
Net payé	1 338,77
Revenus soumis à prélèvement libératoire ou retenue à la source	0,00
Prélèvements	
<ul style="list-style-type: none"> ● Prélèvement forfaitaire libératoire ou retenue à la source ● Prélèvements sociaux 	0,00 442,82
Revenus soumis à l'impôt sur le revenu	
<ul style="list-style-type: none"> ● Revenus éligibles à l'abattement ● Revenus non éligibles à l'abattement <ul style="list-style-type: none"> - Revenus d'obligations et de créances - Autres revenus 	2 856,87 0,00 0,00
Revenus soumis à l'impôt sur le revenu ayant fait l'objet de prélèvements sociaux	2 856,87
Frais Déductibles	45,72
Acompte et Crédits d'impôt à utiliser	
<ul style="list-style-type: none"> ● Acompte sur revenus imposables ● Crédits d'impôt sur valeurs étrangères ● Crédits d'impôt sur valeurs françaises 	599,94 429,62 0,00
Revenus de Sociétés de capital risque	
<ul style="list-style-type: none"> ● Revenus imposables ● Revenus exonérés 	0,00 0,00
Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu	
<ul style="list-style-type: none"> ● Revenus déclarables non imposables ● Revenus non déclarables non imposables 	0,00 0,00

Nous vous remercions de bien vouloir nous signaler toute erreur ou omission éventuelle concernant ce document dans un délai maximum d'un mois suivant sa réception.